

EDITIONS DE L'AVENIR

Vote favorable à la convention collective

Oui à la signature d'une convention collective de travail...

Le résultat du vote du personnel de « L'Avenir ».

Les syndicats s'en félicitent et parlent d'un tournant.

● La rédaction

Peut-on signer une convention collective de travail (CCT) sur base du protocole d'accord négocié ?

C'était la question posée hier au personnel des Éditions de l'Avenir par ses délégué(s) CNE et SETCa.

Verdict du vote à bulletin secret : 174 oui, 25 non, 7 abstentions et 1 nul.

« Nous sommes très contents, se réjouit Dominique Collin, au nom de la délégation. C'est le résultat d'un travail court dans le temps, intense, qui a demandé beaucoup d'énergie et de créativité. »

Parmi les objectifs acquis présentés à l'assemblée (lire nos éditions d'hier), une baisse du nombre d'équivalents temps plein (ETP) initialement annoncés, l'absence de départs contraints, des départs volontaires possibles, des conditions « très bonnes » et un plan d'investissement de 6,5 millions.

Ce qui, selon les syndicats, n'était pas gagné d'avance : « Quand on repense à l'état d'esprit qui prévalait au départ, je pense que la direction a vraiment changé de cap ».

« Une prise de conscience »

Autre avancée liée aux négociations, une relation naissante avec les actionnaires. « Ils ont visiblement compris qu'il était temps d'arrêter de faire joujou avec les Éditions de l'Avenir. Et au niveau de la direction, CEO et directeur général ont, eux, découvert ce qu'était vraiment l'entreprise, la détermination de son personnel, sa volonté d'avancer, mais pas n'importe comment. »

Une « prise de conscience » qui, selon les syndicats, permettra « d'aller de l'avant sur le plan économique et industriel ». Première étape, la signature de la convention collective avec la direction, qui « permet-

tra de matérialiser les départs potentiels ». Elle devrait avoir lieu au plus tard à la mi-décembre.

« D'ici là, il va falloir évaluer le nombre d'ETP disposés à quitter l'entreprise et en évaluer l'impact par rapport à l'accord, explique Dominique Collin. Le cas échéant, cela permettra de rediscuter avec la direction. Qui doit d'ailleurs encore nous apporter réponses sur une série de questions. »

Inquiétude sur les RCC

Une fois le plan en route, les syndicats promettent de veiller au cap. « La direction ne nous a pas hors des pieds. Nous avons négocié un état des lieux trimestriels sur les projets et les formations en cours. »

En attendant, il va falloir rassurer les travailleurs à qui un départ sur RCC (régime de chômage avec complément d'entreprise) va être

proposé. Grosse inquiétude sur le sujet, hier, en assemblée ; en cause, la rapidité avec laquelle ils vont devoir se prononcer, qui plus est dans un cadre plus que flou sur les dates de départ. Même situation pour les départs volontaires.

« Concernant les conditions de départ, les 56 et plus vont automatiquement recevoir une proposition de simulation, tempère Dominique Collin. Idem pour les départs volontaires : tout travailleur qui le demande en recevra une également. Cela leur permettra de prendre une décision sur une base concrète. Pour le reste, quitter une entreprise est toujours un choix de vie ; et c'est vrai que la décision reste toujours difficile. »

Et pour ceux qui restent ?

Beaucoup de questions aussi sur l'avenir de l'entreprise et les conditions futures de travail. Mais pour l'heure, très peu de réponses

apportées, spécialement sur le volet organisationnel, tant pour la rédaction que les services commerciaux ou supports.

« C'est vrai qu'on sent enfin une volonté de construire, observe à ce propos Manu Wilputte, président de la Société des rédacteurs. Mais la confiance doit encore s'établir. Jusqu'ici, notre actionnaire ne nous l'avait jamais accordée, donc nous ne pouvions lui accorder non plus. Tout reste à faire. » ■

Un grand à nos lecteurs

Sans la mobilisation de tous, la négociation n'aurait pas pu aboutir, expliquent syndicats, association des journalistes (AJP) et société des rédacteurs (SDR) de l'Avenir. Qui, en ce sens, remercient les nombreux lecteurs qui ont témoigné leur attachement aux Éditions de l'Avenir et leur soutien au personnel.

« C'est par respect pour eux que cette bataille sur le format du journal (NDLR : le passage au berlinois est abandonné, au profit du demi-berlinois, proche de l'actuel), explique également Manu Wilputte, président de la SDR. Mais sans eux, sans leur engagement, elle n'aurait jamais été remportée. »

Pour célébrer cette victoire, rendez-vous samedi. Nous publierons vos derniers courriers relatifs à l'accord avec, en clin d'œil, les dernières caricatures que les dessinateurs de presse, qui nous soutiennent depuis le départ, nous ont envoyées.

► Pour nous écrire :

- La rédaction, 38, route de Hannut, 5004 Bouge
- lavenir2setvous@gmail.com